

## Les métiers au contact des animaux - Partie 1A : les métiers de soins aux animaux, domaine médical et paramédical

### Vétérinaire

Le métier de vétérinaire est très différent selon son activité, son lieu de travail et sa clientèle.

En ville, les vétérinaires soignent des animaux de compagnie, des chiens et des chats, des oiseaux ou des nouveaux animaux de compagnie (petits rongeurs, lapins, reptiles...). À la campagne, il s'occupe des animaux d'élevage (bovins, ovins, caprins, porcins) et des équidés. Il apporte également des soins dans des structures de production animale comme les élevages de lapins ou les poulaillers industriels.

Le vétérinaire praticien a pour mission de prévenir les maladies et de les soigner. Il pratique la médecine, la chirurgie et toutes les disciplines médicales (ophtalmologie, dermatologie, cardiologie, dentisterie, nutrition, imagerie, comportement...).

En ville, il pratique principalement son activité en cabinet ou en clinique, mais peut parfois se déplacer à domicile. En zone rurale, il intervient sur le site des élevages eux-mêmes. Il apporte également son œil de professionnel sur les questions d'hygiène, de nutrition, de productivité et de rentabilité de l'élevage. Pour ces missions de soins, le vétérinaire doit apporter à ses clients une disponibilité 24 heures sur 24, par un relais avec ses associés ou des confrères assurant le service de garde.

En tant que salarié de l'industrie agroalimentaire, le vétérinaire participe à l'élaboration de produits destinés à la consommation humaine ou animale.

Dans les laboratoires pharmaceutiques, il intervient comme spécialiste dans la fabrication des médicaments, dans leur commercialisation et le suivi de leurs effets indésirables.

Dans les parcs zoologiques et les parcs naturels, le vétérinaire encadre les soins dans un but de conservation des espèces.

Au sein du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, l'État recrute des vétérinaires dans les services de la Direction Départementale de la Protection des Populations (ancienne Direction des Services Vétérinaires). Ils ont pour rôle la vérification sanitaire de la chaîne agroalimentaire (hygiène des cantines, des restaurants, des usines de fabrication agroalimentaire...) et le contrôle des carcasses dans les abattoirs.

Dans l'armée, des vétérinaires biologistes assurent le contrôle alimentaire et prodiguent des soins aux chiens et aux chevaux.

### Études/formation

Il existe quatre écoles vétérinaires en France (Maisons-Alfort, Lyon, Nantes et Toulouse). Leur accès se fait par concours national à l'issue de classes préparatoires, d'une licence de Sciences de la vie, d'un BTSA ou d'un diplôme d'État de Docteur en médecine, pharmacie ou chirurgie dentaire. La réussite de ce concours demande notamment une maîtrise du raisonnement scientifique et une capacité d'intégrer une grande quantité de connaissances scientifiques et techniques. La matière phare est la biologie, suivie de la chimie et du français. Deux langues vivantes sont nécessaires.

La durée du cursus au sein des écoles est de 5 ans pour obtenir le diplôme de Docteur Vétérinaire. Ensuite, il est possible d'approfondir les connaissances par un CEAV (Certificat d'Études Approfondies Vétérinaires en 1 an) ou un DESV (Diplôme d'Études Spécialisées Vétérinaires en 3 ans).

La majorité des vétérinaires travaille à leur compte, seuls ou en association. La carrière débute généralement par des remplacements au cours desquels le jeune vétérinaire peaufine son expérience, s'attache à une région ou à un domaine d'activité particulier.

### Salaire

Les revenus des vétérinaires varient beaucoup en fonction de leur localisation et de leur activité (libéral/salarié, ville/campagne). Le salaire minimal brut d'un vétérinaire débutant est de 1700 € pour un temps plein.

### Auxiliaire vétérinaire

L'auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV) et l'auxiliaire vétérinaire qualifié (AVQ) sont des assistants (bras droit) du vétérinaire. Ils assurent le secrétariat (accueil téléphonique, accueil des clients, gestion des commandes, vente des accessoires, des produits d'hygiène et des aliments...), ils secondent le vétérinaire dans les soins (préparation du matériel chirurgical, contention des animaux, aide pendant les chirurgies, surveillance des animaux, soins en hospitalisation sous la responsabilité du vétérinaire...), ils assurent l'hygiène du matériel et des locaux (nettoyage et stérilisation du matériel, nettoyage et désinfection des surfaces et des cages...).

Ce métier peut être déconseillé aux personnes allergiques aux poils d'animaux et aux produits chimiques. Il faut faire preuve de sang-froid et de patience vis-à-vis des animaux malades. Une bonne relation-client et un savoir-faire marketing et commercial sont également des qualités requises.

Il existe environ 7000 auxiliaires vétérinaires en France, la plupart étant des femmes.

### Études/formation

La profession reconnaît deux qualifications :

- Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) d'Auxiliaire Vétérinaire Qualifié (AVQ) : contrat de professionnalisation pour les moins de 26 ans titulaire d'un CAP ou d'un CAPA (niveau V).
- Le titre certifié d'Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (ASV) : contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, formation de 2 ans (niveau IV), accès après BEPA (certification intermédiaire), niveau classe de première, Bac pro.

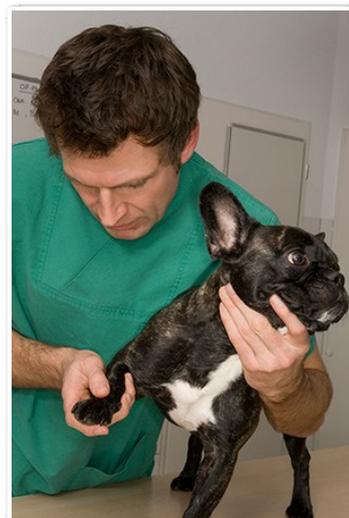
Le GIPSA (Groupement d'Intérêt Public de Formation en Santé Animale et auxiliaire vétérinaire) est le seul organisme national officiellement habilité à délivrer CQP et titre d'ASV. Diverses formations sont proposées par des écoles privées mais elles ne sont pas toujours reconnues par la profession.

Il n'existe pas d'évolution de carrière, la filière est très sélective.

### Salaire

Un auxiliaire vétérinaire débutant est rémunéré environ 1 500 € brut par mois.

Les métiers au contact des animaux - Partie 1A : les métiers de soins aux animaux, domaine médical et paramédical



## Maréchal-ferrant

Le maréchal-ferrant exerce un métier très ancien lié exclusivement au cheval. Il a pour mission d'entretenir et de protéger les sabots des équidés (chevaux, poneys et ânes).

Son métier consiste à parer, c'est-à-dire couper et râper, les sabots et à y poser des fers qu'il adapte parfaitement à la morphologie du pied du cheval. Le maréchal sait donc aborder correctement un cheval, comprend les anomalies dans les pieds des chevaux et sait travailler le métal, à froid ou à chaud (comme les forgerons).

Il s'agit d'un métier très physique, qui implique des postures en contrainte longues et fatigantes et des gestes répétitifs. Une bonne santé physique est nécessaire. Cependant, plus le métier rentre, plus les gestes sont rapides et efficaces et moins la contrainte physique est importante.

Le maréchal-ferrant peut être salarié d'une structure équestre (haras, écurie de course, centre équestre) ou être itinérant à son compte.

## Études/formation

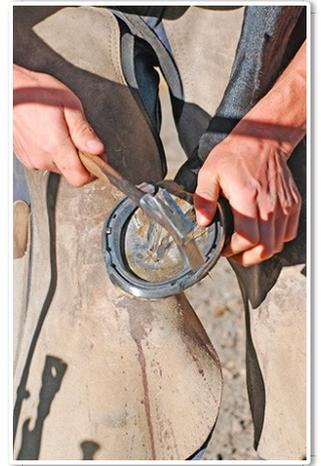
Plusieurs diplômes professionnels permettent de devenir maréchal-ferrant. Ces diplômes peuvent se préparer en formation initiale, en apprentissage ou en formation continue.

- CAPA maréchalerie
- CAPA soigneur d'équidés
- Bac pro CGEH (conduite et gestion de l'entreprise hippique), pour progresser plus facilement dans le métier.

Un maréchal-ferrant peut élargir ses compétences, par exemple en hippologie, en soins vétérinaires ou en anatomie du pied. Dans ce dernier cas, il devient orthopédiste équin, métier rare et très recherché.

## Salaire

La pose de 4 fers rapporte entre 80 € et 100 € par intervention pour un indépendant itinérant auxquels il faut retirer les frais kilométriques, l'amortissement du matériel, le coût des ferrures et les frais divers (TVA, charges, assurances, sécurité sociale...).



## Technicien dentaire équin ou Dentiste équin

Le technicien dentaire équin pratique des soins bucco-dentaires chez le cheval, par la technique de râpage, électrique ou manuel, sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'administration de médicaments ou à une intervention chirurgicale. Il s'agit donc d'une activité paramédicale et non d'un exercice de la médecine vétérinaire. Le dentiste pratique un entretien bucco-dentaire de base comme le nivellement des surdents, le détartrage des crochets et des incisives, la réduction des pointes d'émail, la réduction des aspérités de la table dentaire ou encore l'avulsion des dents de loup (conjointement dans ce cas à l'intervention d'un vétérinaire qui pratiquera une sédation).

La plupart du temps, ces manipulations se réalisent sans tranquillisation de l'animal, ce métier nécessite d'excellentes connaissances en sciences médicales et animales et une bonne maîtrise des règles de sécurité de l'abord des chevaux. Le dentiste doit également faire preuve d'un bon sens des relations humaines et du contact et sait gérer son entreprise.

*À noter : les vétérinaires sont habilités à pratiquer des soins de dentisterie sur les chevaux. Eux peuvent s'aider de l'administration de tranquillisants et d'outils chirurgicaux.*

## Etudes/formation

La formation de technicien dentaire équin en France n'aboutit pas à l'obtention d'un diplôme puisqu'il n'existe pour le moment pas d'école nationale. En revanche, la profession est reconnue depuis 2011 par le décret L-243 du code rural (et ordonnance n°20116863) : « les techniciens dentaires, justifiant de compétences adaptées définies par décret, (...) peuvent intervenir sur des équidés pour des actes de dentisterie précisés par arrêté, sous réserve de convenir avec un vétérinaire des conditions de leur intervention ». Les formations seraient a priori accessibles à partir du Bac mais aucune précision réglementaire n'encadre pour l'instant ces formations, ni les compétences exigées.

Des écoles privées assurent des formations qui aboutissent à l'obtention d'une Attestation ou d'un Certificat professionnel. À l'étranger, il existe également des écoles apportant un niveau de formation et de connaissances élevées (ESAO de Brighton en Angleterre, EEDE en Belgique, World Wide Equine aux Etats-Unis).

Ce métier semble avoir beaucoup d'avenir mais manque actuellement de cadre réglementaire et de professionnels.

Le technicien dentaire équin peut compléter ses connaissances par des formations d'ostéopathie ou de maréchal-ferrant.

## Salaire

Le salaire de base est très variable en fonction du métier de base et du statut.

